



Le Symbiose

Dans cette édition du Symbiose :

Mot du président	3
Mot de la directrice générale.....	4
L'équipe 2017	5

Les projets de sensibilisation

Les membres du CBE à la découverte de leur territoire.....	7
Participation à l'assemblée générale annuelle du lac Pierre-Paul	8
La caractérisation des bandes riveraines du lac O'Neil mise à jour	9
La sensibilisation du grand public au cœur des priorités du CBE	10
Le CBE sensibilise les agriculteurs de Saint-Henri à la protection des pollinisateurs.....	11
La saison d'éducation en milieu scolaire démarre en beauté	12
Le succès des haies brise-vent : une affaire de taille!	13
La qualité des bandes riveraines de la rivière Etchemin évaluée.....	14

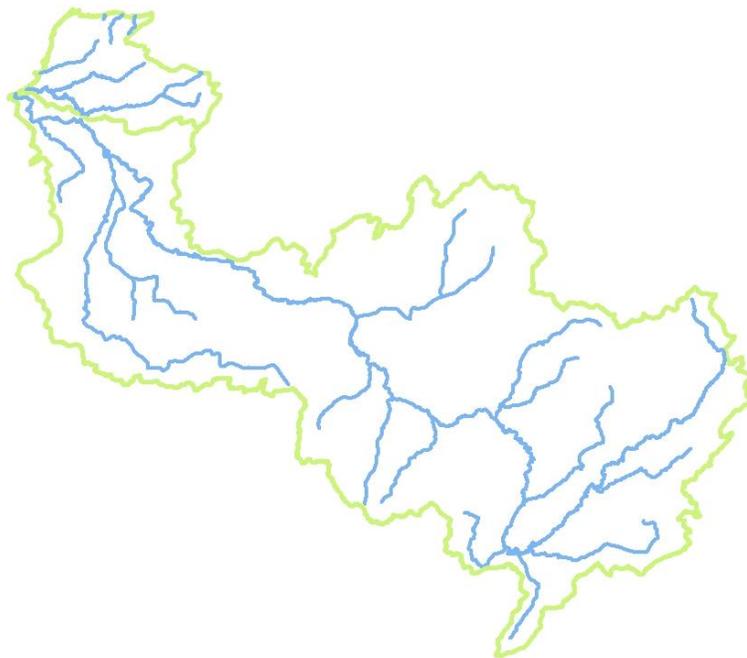
Les projets d'acquisition de connaissances

Le CBE poursuit ses suivis fauniques	15
Le CBE toujours en alerte de la qualité de l'eau dans la zone Etchemin Lévis-Est.....	16
L'ARLPP toujours à l'affut de nouvelles connaissances pour mieux comprendre la dynamique de son lac!	17



Les projets d'intervention terrain

Motions de félicitations aux agriculteurs du sous-bassin de la rivière des Couture	18
L'heure est au bilan dans le bassin versant du ruisseau Fourchette !.....	19
Une première année réussie pour le projet de lutte aux plantes exotiques envahissantes dans la MRC Bellechasse !.....	20
Le CBE en bref	21





MOT DU PRÉSIDENT

Chers lecteurs et chères lectrices,

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) est heureux de vous présenter la dernière parution de son bulletin biannuel. C'est toujours une belle occasion d'illustrer la diversité de nos travaux. Il est toujours important de se rappeler que le CBE constitue une table de concertation regroupant des acteurs de l'eau œuvrant dans plusieurs secteurs d'activité des bassins versant de notre territoire. Cette table s'est vue confier par le gouvernement du Québec, la mission de réaliser la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) pour la zone Etchemin- Lévis-Est.



En juin dernier, comme il le fait à chaque année, lors de l'assemblée générale annuelle, le CBE a renouvelé son conseil d'administration sur lequel siègent quelque 20 représentants du monde municipal, du monde économique et du monde communautaire. Ce partenariat diversifié constitue un gage de l'engagement de notre communauté à la cause de la GIEBV et nous avons la responsabilité collective de poursuivre nos efforts en vue de l'amélioration de nos ressources en eau pour notre bien-être et celui de nos enfants. Merci à tous ces bénévoles qui croient en cette démarche, pour leur générosité.

Toutefois, le CBE, comme organisme, ne peut réaliser seul cette vaste entreprise. Comme nous pouvons le lire dans ce numéro. Il peut compter sur des associations de lac qui prennent en main leurs problématiques et agissent concrètement sur le terrain. Il en est de même du monde municipal dans leur engagement pour l'intégration de notre plan directeur de l'eau dans leur schéma d'aménagement ou dans la lutte aux espèces envahissantes. Nous avons également le support du ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et de la ville de Lévis pour réaliser, avec les agriculteurs, des aménagements en rive en vue d'améliorer la connectivité écologique entre le parc de Valéro et la Grande Plée bleue le long de la rivière des Coutures. Un projet gagnant-gagnant favorisant une meilleure qualité de l'eau, la préservation des sols agricole et l'amélioration des habitats pour la faune.

Ces réalisations illustrent comment les acteurs du milieu peuvent, chacun dans leur domaine, en partenariat avec le CBE contribuer à l'atteinte de nos objectifs en vue d'améliorer la qualité de l'eau, d'assurer la pérennité de la biodiversité et de mettre le potentiel récréotouristique associé à l'eau. Merci à tous.

Bonne lecture...

François Duchesneau, Président



MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers lecteurs, chères lectrices,

Vous constaterez, à la lecture de ce 26^e bulletin Symbiose, que l'équipe du CBE a mené de front plusieurs projets d'importance cet été, et ce, dans les différentes sphères de notre mission.



Les projets de sensibilisation ont une place importante au sein de la planification des activités de l'organisme et la saison estivale 2017 a été particulièrement rempli : 1^{re} sortie des membres à la grande Plée bleue, participation à une Assemblée générale annuelle ou encore à la formation sur les bandes riveraines pour une association de lac, présence lors d'événements ouverts au grand public, en milieu agricole et urbain, poursuite des activités éducatives avec plusieurs écoles du territoire, mise en place d'un projet de protection des pollinisateurs dans le secteur de St-Henri, etc.

L'acquisition de connaissance est nécessaire à la mise à jour de notre plan directeur de l'eau, mais nous permet aussi d'amasser des données sur des aménagements réalisés par le passé ou encore sur des sites où nous prévoyons mettre en place un projet. Cet été, nous avons entre autres poursuivi nos suivis fauniques et contribué au Réseau-rivières par l'échantillonnage de nos stations permanentes et d'une station partenaire.

Enfin, que serait une saison estivale sans projet d'intervention terrain. Avec l'été 2017 se terminait le projet de lutte à la berce du Caucase le long du ruisseau Fourchette, un projet d'envergure étendu sur 4 années d'intervention, et débutait celui de lutte aux plantes exotiques envahissantes dans la MRC de Bellechasse, projet de 3 ans en collaboration étroite avec l'OBV de la Côte-du-Sud et les municipalités de la MRC. Le projet de mise en valeur de la rivière des Coutures se terminera également avec les derniers aménagements cet automne.

Je tiens à remercier encore une fois, toute l'équipe estivale du CBE sans qui tous les projets présentés dans ce numéro, et plus encore, n'auraient pu se réaliser : Chloé Mathieu, Samuel Bilodeau et Timothé Therrien, notre équipe sur le terrain, Olivier Samson-Robert et Pauline Marquer, nos chargés de projet et Nancy Gagnon, appui administratif précieux. Merci également à tous nos partenaires qui croient en nos projets!! BONNE LECTURE!!!

Andréane Chabot

Andréane Chabot, Directrice générale



L'ÉQUIPE 2017

C'est avec plaisir que nous vous présentons les différents membres de l'équipe du CBE qui ont collaboré aux succès de nos projets à l'été 2017.



Andréane Chabot est la directrice générale du CBE et titulaire d'un baccalauréat en géographie et d'une maîtrise en biogéosciences de l'environnement. Elle travaille dans l'univers des organismes de bassins versants depuis 2012.

Andréane a rejoint l'équipe du CBE en 2014 et assume le poste de directrice générale depuis 2015. Depuis cet automne, elle est de retour de son congé maternité et prête à relever de nouveaux défis.

Pauline Marquer a complété une maîtrise en gestion des habitats et des bassins versants à l'université de Rennes 1 en France et l'Université du Québec à Trois-Rivières en 2009.

Depuis, Pauline a développé ses connaissances et ses compétences en tant que chargée de projets et responsable du PDE au sein de plusieurs OBV. Pauline a intégré l'équipe du CBE en 2015 où elle est chargée de projets, responsable du PDE ainsi que des communications.



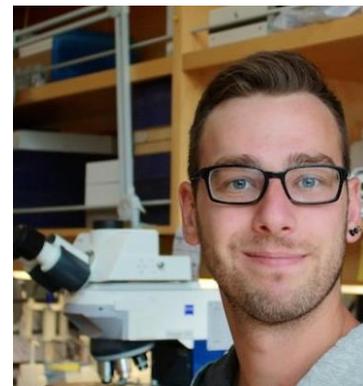
5



Nancy Gagnon travaille au CBE depuis 2013 en tant qu'adjointe administrative. Nancy a complété un DEP en Secrétariat et comptabilité, et poursuit actuellement un baccalauréat en administration. Elle s'occupe principalement de la comptabilité au sein du CBE.



Olivier Samson Robert est titulaire d'un baccalauréat en écologie et détient une maîtrise en biologie végétale de l'Université Laval (2013-2014) durant laquelle son projet de recherche reposait sur l'impact des semis de cultures traitées aux néonicotinoïdes sur les pollinisateurs domestiques (*A. mellifera*) et indigènes (*B. impatiens*). Professionnel de recherche, Olivier a intégré à mi-temps l'équipe du CBE depuis avril 2017. Il travaillera sur le projet de mise en valeur de la rivière des Couture – volet action, ainsi que sur le projet de protection des pollinisateurs du secteur de Saint-Henri.



Chloé Mathieu détient une technique en bioécologie de l'Université de Sherbrooke (2013-2016), Chloé a intégré l'équipe du CBE de mai à septembre 2017. Elle a notamment participé à la réalisation de projets en lien avec l'éradication et le contrôle d'espèces exotiques envahissantes, l'aménagement faunique et le suivi d'aménagements déjà réalisés pour la zone Etchemin|Lévis-Est. Elle a également supporté l'équipe du CBE tout l'été dans le cadre de ses différents projets en milieu lacustre.

6

Pour accompagner Chloé dans ses tâches, le CBE a pu bénéficier de l'aide de deux stagiaires : Timothé Therrien et Samuel Bilodeau, respectivement aux études en Technique de bioécologie au Cégep de Sainte-Foy à Québec, et Technique d'aménagement cynégétique et halieutique du cégep de Baie-Comeau.





Les membres du CBE à la découverte de leur territoire

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Comme vous le savez, l'année 2017 a été signée de renouveau pour le CBE. Soucieux de développer de nouveaux partenariats, le CBE avait lancé une campagne de recrutement pour développer son réseau de membres, tout en dynamisant notre site internet.

Depuis le lancement de sa campagne, le CBE compte 40 nouveaux membres, donc 19 du secteur municipal, 17 du secteur communautaire et 4 du secteur économique, ce qui monte à 61 membres au total.

De plus, à la manière d'une sortie scolaire, chaque année le CBE proposera une sortie à ces membres pour faire découvrir ou redécouvrir les richesses de notre patrimoine naturel.

À la fin du mois de mai, les membres du CBE ont été invités à découvrir leur territoire. Cette année, la société de la grande Plée bleue et leurs nouveaux guides fraîchement arrivés pour la saison 2017 nous ont ainsi permis de découvrir un peu plus la faune et la flore de ce joyau de milieux humides.



Devenir membre c'est :

Devenir membre est une façon concrète de soutenir le CBE dans la réalisation de sa mission. Les membres sont éligibles comme administrateurs de l'OBV et détiennent certains avantages comme recevoir régulièrement de l'information sur les activités de l'OBV, les avis de convocation aux assemblées, de même que le bulletin biannuel Symbiose. Vous serez également convié(e) en primeur à chacun des événements publics qu'organise le CBE.

Alors qu'attendez-vous pour en parler autour de vous ?



Participation à l'assemblée générale annuelle du lac Pierre-Paul

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Le 8 juillet dernier, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a procédé pour sa troisième année consécutive à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'association des riverains du lac Pierre-Paul.

Cette année encore, de nombreux riverains ont démontré leur intérêt à la collaboration entre nos deux organisations et plus de 20 personnes se sont déplacées à cette rencontre.

Durant l'AGA, le CBE a exposé les différents projets réalisés en 2016 avec l'ARLPP ainsi que les premiers résultats obtenus. L'organisme a aussi présenté les différents projets à venir pour la saison 2017. Enfin Félicia Ancitil, actuellement étudiante à l'Université Laval à Québec, est venue présenter les différentes réalisations qu'elle aura à effectuer au lac Pierre-Paul dans le cadre de sa maîtrise en biogéosciences de l'environnement. Dans ce contexte, Félicia produira une carte bathymétrique du lac Pierre-Paul et évaluera les espèces fauniques et floristiques du lac dans le but d'appréhender les différentes solutions envisageables dans le contrôle des herbiers aquatiques du lac.

En tant que table de concertation et maître d'œuvre dans la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, il est de la mission du CBE de promouvoir et optimiser les partenariats entre les acteurs de l'eau.

Chaque année, le CBE offre un soutien aux associations de lacs de son territoire qui le désirent dans la réalisation de protocoles établis pour le réseau de surveillance volontaire des lacs comme pour la participation à leurs assemblées annuelles.



Par ce soutien, le CBE répond à l'action 52 de son plan directeur de l'eau 2014-2018 et à l'objectif C.2.1 : Accroître et mettre en valeur les accès publics aux lacs et rivières.



La caractérisation des bandes riveraines du lac O'Neil mise à jour

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Le 25 juillet dernier, le CBE a été mandaté par le club du lac O'Neil pour procéder à l'inventaire et l'évaluation des bandes riveraines du lac O'Neil, situé à Frampton.

La caractérisation de la bande riveraine telle qu'envisagée dans le cadre du réseau de surveillance volontaire des lacs du MDDELCC vise deux objectifs : 1) décrire et localiser l'utilisation du sol ainsi que les types d'aménagements autour du lac ; 2) estimer leur importance pour l'ensemble du lac. L'exercice permet ainsi d'évaluer la qualité des aménagements dans la bande riveraine et le degré de transformation du milieu naturel. Les résultats peuvent ainsi orienter, au besoin, les mesures de correction et de protection de la bande riveraine.

En matinée, l'équipe du CBE a présenté aux riverains du lac O'Neil l'approche retenue en vue de réaliser l'inventaire, soit la délimitation de zones homogènes d'occupation du sol, et a détaillé chacune des étapes et le matériel nécessaire à la réalisation de la caractérisation.

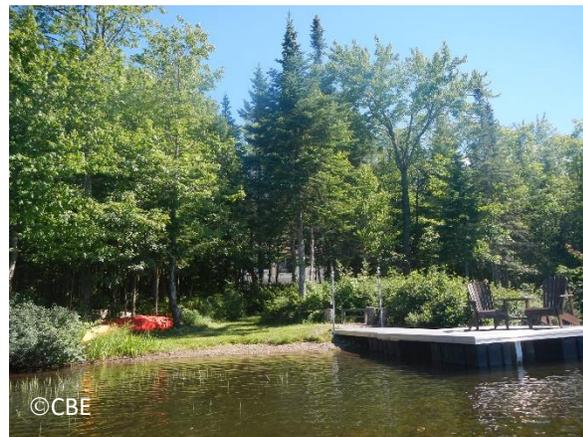
En après-midi, neuf membres du club ont accompagné l'équipe du CBE et ont procédé à l'exercice d'évaluation des secteurs homogènes.

L'ensemble des données recueillies par le Conseil de bassin de la rivière Etchemin durant cette étude a permis de dresser un portrait d'ensemble des bandes riveraines du lac O'Neil.

Les premiers résultats ont révélé que 34,3 % des rives du lac O'Neil sont considérées comme des « zones naturelles », tandis que les zones habitées représentent 65,7 % du lac. Considérant que près des deux tiers du lac sont occupés par des activités humaines, le lac est susceptible de subir une dégradation de la qualité de son eau et des habitats qu'il abrite et conséquemment, de vieillir prématurément.

Près de 75% des bandes riveraines des zones habitées du lac sont représentées par les classes D et E et présentent moins de 40 % de végétation naturelle en bande riveraine et ne sont pas appropriées pour maintenir le lac en santé.

Pour plus de détails, le CBE a produit un rapport technique de cette étude qui dresse les principales caractéristiques du lac et de son bassin versant. Il décrit les méthodologies et le protocole appliqués, expose et discute des résultats obtenus. Le rapport se conclut par une série de recommandations et d'actions à mettre en œuvre afin d'améliorer l'état des rives du lac.





La sensibilisation du grand public au cœur des priorités du CBE

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Durant l'été 2017, le CBE a encore une fois répondu positivement aux différents acteurs de l'eau de son territoire pour participer à différents événements de sensibilisation.

Le samedi 17 juin 2017, le CBE était, pour une 2e année consécutive, présent à la 4e édition de la fête de l'eau de Lévis, organisée par Rues principales Saint-Romuald. Le CBE y a proposé diverses activités telles qu'une initiation à la pêche à la mouche et le rallye de l'Etchemin. D'une durée de 90 minutes, l'initiation à la pêche à la mouche comportait un volet théorique qui abordait la réglementation associée à la pêche, les règles élémentaires de sécurité ainsi que les différents types de mouches, de lancés, de nœuds, etc. Par la suite, chaque participant recevait une canne à mouche et pouvait s'exercer dans la rivière Etchemin. Le rallye de l'Etchemin quant à lui se présentait sous la forme de 11 questions, énigmes et épreuves disposées sur le site. Il s'adressait à toute la famille et abordait des thèmes comme les espèces exotiques envahissantes, les indicateurs de qualité d'eau, l'habitat et les poissons de la rivière Etchemin ainsi que l'économie d'eau potable.



10

Pour sa 8e année, le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a aussi participé à l'Exposition agricole du bassin de la Chaudière, qui s'est tenue du 18 au 23 juillet 2017 à Saint-Isidore. Durant toute la fin de semaine, près de 200 visiteurs sont venus découvrir les différents projets menés par le CBE. C'est avec enthousiasme qu'Andréane Chabot, Chloé Mathieu, Samuel Bilodeau et Timothé Therrien se sont relayés à tour de rôle pour informer les citoyens de la région. Parmi les sujets abordés par les visiteurs : le rôle des bandes riveraines et la réglementation appliquée en milieu agricole, ou encore la berce du Caucase : comment l'identifier, la localiser ainsi que les différentes méthodes de contrôle applicables. Le projet de sensibilisation en vue de favoriser la protection des insectes pollinisateurs dans la région de Chaudière-Appalaches a lui aussi suscité beaucoup d'intérêt.

Nouveauté de cette année, pour ces deux événements, le CBE s'est associé avec le COBARIC, avec lequel nous partageons le territoire de plusieurs municipalités.



Le CBE sensibilise les agriculteurs de Saint-Henri à la protection des pollinisateurs

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Comme annoncé au printemps, le gouvernement du Québec, par le programme Prime-Vert du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), a accordé une aide financière pouvant atteindre 27 000\$ au Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) en vue de favoriser la protection des insectes pollinisateurs dans la région de la Chaudière-Appalaches par le biais de rencontres individualisées pour sensibiliser et informer les entreprises agricoles sur les effets de leurs pratiques culturales sur les populations de pollinisateurs.

Sur le territoire du CBE, la municipalité de Saint-Henri a été identifiée comme zone plus à risque pour les pollinisateurs en raison de l'importance qu'y occupent les cultures de maïs et le soya et du nombre élevé de ruches d'abeille sur le territoire. Au cours des dernières années, l'utilisation préventive des insecticides de la famille des néonicotinoïdes a fait l'objet de beaucoup de recherches qui ont permis de mettre en lumière les risques pour les pollinisateurs. Ainsi, durant tout l'été, Olivier Samson-Robert, chargé de projets au CBE a rencontré 30 des 33 entreprises agricoles visées dans le but de les sensibiliser au déclin des populations de pollinisateurs. Pour chacune des entreprises, un diagnostic de la ferme et des recommandations sur les habitats et les pratiques agricoles favorables aux pollinisateurs ont été transmis.

11



Ce projet s'inscrit dans une démarche globale visant la protection des insectes pollinisateurs de la région de Chaudière-Appalaches. Des démarches similaires ont été entreprises dans les secteurs de Lotbinière et Thetford Mines.

Par ce projet, le CBE espère créer des maillages intéressants entre les productrices et les producteurs agricoles et les apiculteurs de Saint-Henri.



La saison d'éducation en milieu scolaire démarre en beauté

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Pour sa cinquième année, le CBE participera à « Opération PAJE » en Chaudière-Appalaches. Opération PAJE ou Partenariat Action Jeunesse en Environnement, est une démarche qui met à contribution l'expertise des partenaires du milieu, visant à arrimer les besoins spécifiques de la communauté et les objectifs des programmes d'études. Le programme est coordonné par Mme Caroline Côté au sein de la Commission scolaire des Navigateurs.

Le CBE collabore également depuis plus de 20 ans avec les commissions scolaires de la Côte-du-Sud ainsi que la commission scolaire Beauce Etchemin. L'éducation à l'environnement en milieu scolaire fait aujourd'hui partie intégrante des actions en faveur de la conservation durable des écosystèmes et de la biodiversité. Réalisée par des professionnels, elle œuvre à conscientiser tous les acteurs du milieu scolaire aux enjeux actuels liés à l'environnement, du primaire au secondaire, et ce, sur l'ensemble du territoire Etchemin | Lévis-Est.

Le CBE offre ainsi aux établissements scolaires participants une approche directe aux jeunes par le milieu et pour le milieu, en offrant cinq situations d'apprentissage ainsi que des projets environnementaux concrets applicables sur le terrain :

- Aménagement d'un réseau de nichoirs
- Inventaire d'amphibiens et de reptiles
- Plantation d'arbres en milieu riverain
- Analyse de la qualité de l'eau
- Aquaculture



Par des situations d'apprentissage, les élèves peuvent associer concrètement l'étude de problématiques environnementales aux solutions concrètes pour les résoudre, ce qui permet aux élèves d'établir des liens concrets entre la théorie et la pratique, et peut encourager la persévérance scolaire des jeunes à l'école.

Durant l'été, le CBE s'est doté d'une stratégie d'éducation en milieu scolaire qui encadre et détaille l'ensemble des activités proposées. Cette stratégie est disponible sur notre site : www.cbetchemin.qc.ca dans l'onglet « Documentation ». N'hésitez pas à y jeter un coup d'œil !



Le succès des haies brise-vent : une affaire de taille!

Par Olivier Samson-Robert, chargé de projets

Le lundi 16 octobre dernier, pour la toute première fois, le conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a tenu une journée de formation gratuite sur la taille et l'entretien des haies brise-vent. Tous les spécialistes en arboricultures sont d'avis que les tailles de formation sont essentielles à la bonne croissance et à la pérennité des aménagements. De plus, la taille régulière des végétaux permet d'en limiter les impacts sur la culture et de réduire les risques de cassures naturelles. En tout, quatorze personnes de la communauté agricole ; agronomes, biologistes, exploitant(e)s et propriétaires agricoles ont participé à cet évènement !

La première partie de la journée, qui a eu lieu dans nos bureaux à Saint-Henri, consistait en une conférence donnée par M. André Vézina, professeur à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière et reconnu comme une sommité dans le domaine. En plus de dresser le portrait des multiples avantages et possibilités liés à l'implantation d'une haie brise-vent, M. Vézina a démontré l'importance de tailler et d'entretenir ces aménagements afin d'assurer leur longévité et leurs fonctionnalités.



©CBE

13



©CBE



©CBE

Lors de la seconde partie de l'activité, les participants ont eu l'opportunité de visiter trois exploitations agricoles bénéficiant de haies brise-vent d'âges différents (2 ans, 5 ans et 10 ans). Cette tournée diversifiée a permis aux participants de mettre en pratique les acquis du matin en procédant à la taille des végétaux, toujours sous la tutelle et les conseils de M. Vézina.

Cette activité de formation a permis de donner suite aux nombreux projets de plantations qui ont eu lieu sur le territoire du CBE au cours des dernières années.

En suivant cette formation, les participants se sont bien outillés et seront désormais en mesure d'entretenir eux-mêmes leurs plantations.



La qualité des bandes riveraines de la rivière Etchemin évaluée

Par Pauline Marquer, chargée de projets

En partenariat avec le CBE, les étudiants de la maîtrise en biogéosciences de l'Environnement de l'Université Laval, ont procédé à l'été 2017, à la caractérisation des bandes riveraines de la rivière Etchemin ainsi que de la rivière Le Bras par le biais de l'Indice de qualité de la bande riveraine (IQBR). L'IQBR permet de définir l'aptitude du milieu riverain à maintenir un environnement de qualité pour remplir de nombreuses fonctions écologiques, telles que la filtration mécanique, biologique et physicochimique, la protection contre l'érosion, l'ombrage sur le cours d'eau et la création d'abris pour la faune.

Pour le secteur Etchemin, les dernières données dataient du début des années 2000 tandis que pour la rivière Le Bras, les dernières données remontaient à 2008. Leurs mise à jour permettront d'évaluer quels ont été les secteurs pour lesquels des efforts de restauration ont été menés et à l'inverse, quels sont les secteurs sur lesquels une priorité de restauration devrait être établie.

Par photo-interprétation, 398,95 km de chaque rive de la rivière Etchemin et la rivière Le Bras ont été évaluées et le pourcentage de recouvrement occupé par les différents types de composantes du sol a été analysé.

L'analyse des orthophotographies des bandes riveraines datant de 2015, a permis d'observer les faits suivants : à l'échelle du bassin versant de la rivière Etchemin, plus de la moitié du territoire (55%) présentait un IQBR de bonne ou excellente qualité, 24 % était de qualité moyenne, 18% de faible qualité, et seulement 3% des bandes riveraines présentait un IQBR de très faible qualité.



14

L'IQBR est élevé dans les sous-zones forestières telles que la Haute-Etchemin et Mont de Frampton; et plus faible dans les zones à tendance agricole comme la Basse- Etchemin et la rivière Le Bras.

Comparativement aux données précédentes, l'IQBR de la rivière Etchemin et la rivière Le Bras semble s'être amélioré, notamment dans la portion sud du bassin versant de la rivière Etchemin.

Cette dernière est d'autant plus marquée dans les secteurs d'intervention du CBE, dont la rivière Le Bras. Cette évolution positive de la qualité des bandes riveraines, est encourageante.

Les futures actions visant à améliorer la qualité du milieu pourraient cibler les zones plus peuplées telles que dans la sous zone Centre Etchemin à la hauteur de Saint-Henri, où les trois states végétales ne sont pas représentées adéquatement.



Le CBE poursuit ses suivis fauniques

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Chaque été depuis 2009, le CBE réalise des inventaires piscicoles sur son territoire.

Les objectifs poursuivis par les campagnes de pêche réalisée à l'été 2017 sont la validation de l'efficacité des aménagements fauniques réalisés par le CBE ces dernières années et la confirmation de la présence d'Ombles de fontaine en milieu agricole.

Plus précisément, les secteurs suivis ont été sélectionnés dans le but de valider l'efficacité des aménagements réalisés dans le cadre des projets passés, à savoir; la « Réhabilitation environnementale de la Décharge de la Grande-Ligne », ainsi que de projets effectués par le Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE). Les autres secteurs ont été désignés en raison de leur potentiel pour de futurs projets d'aménagements fauniques tel le ruisseau Boutin.

Au total, cinq (5) secteurs de pêche ont été visés pour l'année 2017 :

Le secteur du ruisseau Baptiste à Sainte-Claire,

Le secteur du ruisseau Saint-Jean, à Saint-Anselme

Le secteur du ruisseau Boutin et sans nom, à Saint-Isidore

Le secteur de la rivière Le Bras à Sainte-Marguerite (fait suite aux aménagements réalisés à l'été 2016)

Le secteur du lac Pierre-Paul.

Afin de réaliser les inventaires, des bourolles ont été installées dans des fosses naturelles ou créées par les aménagements piscicoles pour une durée d'environ 24 h.



Sur 27 stations, 410 individus ont été pêchés, représentant de huit espèces piscicoles majoritairement tolérantes à la pollution. Des individus présentant des anomalies ont également été capturés. Selon les résultats, la présence d'ombles de fontaine est confirmée dans le ruisseau Saint-Jean et le ruisseau Boutin. Ces résultats confirment notamment l'importance d'aménagement en faveur de la biodiversité dans ces secteurs, dans le but de diminuer les impacts de l'agriculture sur la biodiversité.



Le CBE toujours en alerte de la qualité de l'eau dans la zone Etchemin | Lévis-Est

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Depuis 2001, la qualité de l'eau à l'embouchure de la rivière Etchemin, située à Saint-Romuald est analysée par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la lutte contre les Changements Climatiques (MDDELCC), de même que la tête de la rivière, à Saint-Luc-de-Bellechasse, et ce, de façon permanente.

En 2006, la station 02330006, située dans la rivière Etchemin à la hauteur de Ste-Claire, a également été ajoutée au réseau permanent, ce qui permet au CBE d'avoir un regard quant à la dégradation de la qualité de l'eau de la rivière selon un gradient amont-aval. En effet, l'analyse des résultats fait état d'une eau de « bonne qualité » en amont de bassin, une eau de qualité « satisfaisante » à la hauteur de Ste-Claire, et enfin, une eau de qualité « douteuse » à la hauteur de St-Romuald.

Depuis, chaque année le CBE tente de comprendre et d'identifier les sources de pollution aux tributaires de la rivière et à la zone Etchemin | Lévis-Est, ainsi que les paramètres physicochimiques évalués pour lesquels les critères de protection de la vie aquatique et/ ou d'eutrophisation sont dépassés. Le CBE pourra ainsi évaluer le potentiel de pollution dans sa zone, et cibler les secteurs où l'organisme pourra mettre ses efforts dans les prochaines années afin d'améliorer la qualité de l'eau et l'habitat de la faune aquatique.

Cette année, le CBE en partenariat avec le MDDELCC, a ciblé un nouveau secteur de la rivière Etchemin à Saint-Henri. À mi-chemin entre la station située à Sainte-Claire, et la station à l'embouchure, les résultats obtenus permettront au CBE d'appuyer différents projets futur en collaboration avec la municipalité de Saint-Henri.



Malgré les crues importantes des eaux du printemps dernier, l'été 2017 a été généralement sec et le niveau d'eau des rivières de la zone a été particulièrement bas. On peut donc s'attendre à des résultats amplifiés selon les échantillons puisqu'un niveau d'eau plus bas entraîne une augmentation de concentration de polluants pour un volume d'eau plus faible. Des impacts sont également à prévoir pour la faune aquatique.

Les changements climatiques ainsi que l'intensification d'évènements climatiques extrêmes tels que les inondations et orages ou encore les sécheresses sont des éléments à anticiper dans l'analyse et l'évolution de la qualité de l'eau des rivières de la zone Etchemin | Lévis-Est.



L'ARLPP toujours à l'affut de nouvelles connaissances pour mieux comprendre la dynamique de son lac!

Par Pauline Marquer, chargée de projets

Par le biais du réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), l'association des riverains du lac Pierre-Paul (ARLPP) demeure vigilante quant à l'état de santé de son lac entre autres par le biais d'échantillonnages d'eau et/ou de mesure de transparence réalisés à chaque été depuis 2009.

Le lac Pierre-Paul se situe actuellement dans la classe trophique mésotrophe et présente des signes de vieillissement prématurés. Il importe donc à l'association de prendre toutes les mesures nécessaires pour ralentir ce phénomène que l'on nomme eutrophisation.

À l'été 2017, l'association a mandaté le CBE pour un partenariat dans l'analyse du tributaire du lac Pierre-Paul. À six reprises durant l'été, la présidente de l'association, Mme Hélène Bibeau a procédé à l'échantillonnage du tributaire du lac afin d'évaluer son impact sur la qualité de l'eau du lac. L'objectif étant d'acquérir des connaissances sur les paramètres déclassants pour guider au mieux les démarches de protection et conservation de la qualité de l'eau du lac et de ses habitats. Un rapport d'analyse sera produit par le CBE durant l'automne et remis à l'ARLPP.

Mais ce n'est pas tout ! À l'hiver 2017, le CBE a proposé différents sujets de maîtrise à l'université Laval pour les étudiants en biogéosciences de l'environnement dont notamment « l'évaluation des herbiers aquatiques du lac Pierre-Paul, diagnostic et élaboration d'un plan de gestion écologique (non chimique) dans le contrôle des herbiers aquatiques », qui a été retenu par l'étudiante Félicia Anctil.

Parmi les mandats attribués, l'étudiante a procédé à nouveau à la caractérisation des herbiers aquatiques du lac Pierre-Paul, dont le dernier remonte à 2010, soit plus de 7 ans, ainsi qu'à la mise à jour de la carte bathymétrique du lac Pierre-Paul.

L'évaluation de la densité des herbiers aquatiques actuels au lac Pierre-Paul permettra de mieux évaluer la menace actuelle et de proposer des pistes d'action pour lutter contre l'envahissement du lac par les végétaux.



Motions de félicitations aux agriculteurs du sous-bassin de la rivière des Couture

Par Pauline Marquer, chargée de projets

En 2016, le projet de *Mise en valeur de la rivière des Couture* du CBE a vu le jour. Celui-ci vise à consolider un corridor écologique en milieu agricole, entre la Grande plée Bleue et le parc Valero Les Écartés. La connectivité écologique entre ces milieux est actuellement très limitée par le manque de zones riveraines boisées en milieu agricole. Cela crée une fragmentation écologique, laquelle a des impacts négatifs sur la diversité biologique, la santé des écosystèmes et les services écologiques qu'ils fournissent.

Le Conseil de Bassin de la rivière Etchemin (CBE) s'est porté promoteur d'une approche collective, dans le cadre du programme Prime-Vert du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) qui permet d'offrir aux producteurs un financement d'aide à la réalisation d'aménagements agroenvironnementaux.

Ainsi en 2016 et au printemps 2017, trois producteurs avaient déjà réalisé des aménagements. À l'été et l'automne 2017, Olivier-Samson-Robert a pris la direction des opérations de ce projet. Neuf producteurs ont réalisé ou sont en réalisation d'aménagement.

Cette année, 2177 mètres de haies brise-vent ont été implantées, 3598 mètres de bandes riveraines végétalisées, un étang pour la biodiversité a été aménagé et un ouvrage de conservation des sols a été effectuée.

La plantation / restauration de bandes riveraines a notamment pour objectif de rétablir le rôle de filtre joué par la végétation riveraine par rapport aux engrais, aux pesticides et aux sédiments contenus dans les eaux de ruissellement; stabiliser la rive pour éviter les pertes de sol et diminuer l'ensablement des frayères; créer un écran solaire pour limiter le réchauffement de l'eau; offrir des habitats, de la nourriture et des abris à la faune; ou encore, assurer la régulation du cycle hydrologique.

Quant aux haies brise-vent, elles permettront de réduire l'érosion éolienne et protéger les cultures ainsi que les habitations.





L'heure est au bilan dans le bassin versant du ruisseau Fourchette !

Par Pauline Marquer, chargée de projets

L'année 2017 marque la fin du projet de contrôle de la berce du Caucase dans le bassin du ruisseau Fourchette. Pendant quatre ans, Le CBE, ainsi que plusieurs collaborateurs ont mis en place une équipe afin d'effectuer le suivi et le contrôle de la propagation de cette plante exotique envahissante de part et d'autre des berges du ruisseau Fourchette. Ce projet, financé par le MAPAQ et les municipalités de St-Henri et St-Isidore, a comme principal objectif de freiner l'expansion de la plante. L'Université Laval a par ailleurs contribué à fournir des connaissances sur la plante et sur ses problématiques, puisqu'un secteur du ruisseau Fourchette lui était consacré aux fins d'études. Celle-ci peut entraîner de graves brûlures lorsque la sève de la plante entre en contact avec la peau et est exposée aux rayons du soleil.

Au terme de ces quatre ans de travail, le bilan est positif. Il a été constaté qu'une majorité des colonies et graines ont été contrôlées, voir éradiquées. Au début des interventions en 2014, on notait plus de 50 000 plants contre un peu plus de 3270 plants aujourd'hui.

Durant chaque année du projet, des perfectionnements ont été apportés aux techniques de travail pour les rendre plus efficaces, et des améliorations ont été constatées quant aux nombres de colonies présentes sur le territoire. Le bilan des quatre dernières années a révélé que seuls, la lutte mécanique et l'arrachage manuel de plants ne suffisait pas sur le secteur du ruisseau Fourchette. Pour la pérennité des résultats du présent projet, et dans le but de diminuer la banque de graines disponibles pour les années futures, l'arrachage de plants et la coupe d'ombelles ont été associés à l'utilisation de pesticides.

Désormais, l'heure est à la réflexion. Il est essentiel d'établir un plan d'intervention pour les prochaines années au sein des municipalités touchées afin que les efforts menés jusqu'à présent ne soient pas vains. Le suivi et l'arrachage de plants devra être effectué jusqu'à éradication totale de la berce, auquel cas, les plants recoloniseront le milieu et annihileront tous les efforts menés.





Une première année réussie pour le projet de lutte aux plantes exotiques envahissantes dans la MRC Bellechasse !

Par *Andréane Chabot, Directrice générale*

À la suite d'une préoccupation de plusieurs municipalités de la MRC de Bellechasse concernant l'augmentation de la présence de plusieurs plantes exotiques envahissantes sur le territoire, tant en nombre d'espèces qu'en nombre d'individus, la MRC de Bellechasse a contacté à l'automne 2016 l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud et le Conseil de bassin de la rivière Etchemin, tous deux maîtres d'œuvre de la gestion intégrée de l'eau sur le territoire de la MRC, afin que ces derniers proposent un projet de lutte aux plantes exotiques envahissantes.

Le projet, d'une durée de trois ans (2017-2020), vise dans un premier temps à former les inspecteurs municipaux à reconnaître les plantes exotiques envahissantes ciblées, soit la berce du Caucase, la renouée du Japon et l'Impatiens glanduleuses (de l'Himalaya). Une formation s'est donc tenue le 24 mai 2017 en après-midi avec ces derniers afin de leur présenter les caractéristiques de ces plantes ainsi que le protocole à suivre advenant un signalement reçu à la municipalité.

Dans un deuxième temps, selon le protocole et suite aux signalements reçus, l'inspecteur se devait de transmettre les informations du signalement validées à son OBV de référence. Cette dernière se chargeait alors d'inscrire dans une base de données géoréférencée les informations recueillies. Il a été convenu avec la MRC que des interventions terrains d'éradication seraient réalisées uniquement en cas de signalement de berce du Caucase.

À la fin de cette première année de projet, c'est au total près de 30 signalements qui ont été acheminés aux OBV, en plus des interventions terrains déjà prévus aux foyers d'infestations connus.

Lutte contre les plantes exotiques envahissantes

Des envahisseurs rôdent ... Ne les propagez pas !

Berce du Caucase



1 Apprenez à les reconnaître !

2 Informez-vous sur les dangers qu'ils représentent pour votre environnement et votre santé !

Renouée du Japon



3 Déclarez-les à votre municipalité (obligation législative selon arrêté québécois)

4 Ne les laissez pas se propager !

Impatiens de l'Himalaya



Nouvelle réglementation

- La présence de la berce du Caucase, de la renouée japonaise ou de l'impatiens de l'Himalaya doit être signalée à la municipalité.

- Lors d'un signalement, celui-ci doit être accompagné d'un protocole d'intervention.

- À l'exception des plantes ciblées et d'une hauteur de 100 cm au maximum, le fait pour le propriétaire de ne pas prendre les mesures adéquates pour empêcher la propagation de la renouée japonaise, constitue une infraction.

- Arracher les plantes ou les couper de manière à les maintenir à une hauteur maximum de 15 cm du sol.

- Dans les cas de la renouée japonaise, l'arrachage, l'éclaircie, l'arrachage des racines et les déchets dans la collécteur des déchets. Composter ou les déposer dans l'eau est interdit.

Projet de loi adopté en 2015

Si vous les voyez, avisez la municipalité De Saint-Léon-de-Standon (418) 642-5034





LE CBE EN BREF

Fondé en 2000, le CBE est l'organisme responsable de la planification, de la concertation et de la conciliation des usages de l'eau ainsi que le chef de file de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau à l'échelle des bassins versants de son territoire d'intervention de 1 580 km².

Sa mission s'appuie sur trois facteurs : la mobilisation de tous les usagers de l'eau sur le territoire des bassins versants, la coordination des actions ayant un impact sur l'eau et les écosystèmes qui y sont associés ainsi que la participation citoyenne.

Ainsi, le CBE agit en tant que table de concertation auprès des usagers des bassins versants de sa zone d'intervention.

Membres du conseil d'administration 2017-2018:

Secteur Municipal

Catherine Bergeron

MRC de Bellechasse

Yvon Dumont

MRC de Bellechasse

Denis Laflamme

MRC Les Etchemins

Réal Turgeon

MRC de La Nouvelle-Beauce

Pierre Lainesse

Ville de Lévis

Gilles Jean

Municipalité de St-Nérée

Secteur Économique

Guillaume Beaulieu

Acéri-for

Guylaine Bergeron

UPA Nouvelle-Beauce

James Allen

UPA Dorchester

Moïse Cantin

Pisciculture des Monts de Bellechasse

Marie-Ève Simard

Boralex

Marie-Andrée Dubé

Valero

Secteur Environnement

Denis Brochu

Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras

Hélène Bibeau

Association des riverains du lac Pierre-Paul

Liliane Bédard

Club du lac O'Neil

Secteur Citoyen

Denis Vien

Brigitte Lebrasseur

François Duchesneau

Secteur Communautaire

2 postes vacants

Le Conseil d'administration est appuyé par des conseillers

gouvernementaux

Anabel Carrier MFFP

Annie Goudreau MAPAQ

Jenny Lessard MSSS

Pierre-Michel Vallée MTQ

Raphaël Demers MDDELCC

Simon Castonguay MAMOT

Conseil de bassin de la rivière Etchemin

219- B rue Commerciale
St-Henri (Québec), G0R 3E0

Tél. : 418-882-0042

www.cbetchemin.qc.ca

